

Exercices de perfectionnement Activités en autonomie

Fiche F

Lire un document

Toutes les questions de la fiche F se rapportent au document de la page 2 *L'Histoire de l'école en 10 dates*, extrait de *Mon Quotidien* daté du mardi 9 avril 2013.

Se repérer dans le temps :

Quelle est la date la plus ancienne citée dans le document ?

.....

Quelle est la date la plus récente citée dans le document ?

.....

En 2015, nous sommes au XXI^{ème} siècle (21^{ème} siècle).

A quel siècle une loi a-t-elle obligé les communes françaises à ouvrir des écoles primaires ?

.....

Découvrir des personnalités :

Citez le nom de deux hommes politiques du XIX^{ème} siècle représentés sur le document :

.....

.....

.....

.....

Cochez ce qui est vrai :

- Aristote est contemporain de Charlemagne.
- Jules Ferry a vécu au même siècle que Napoléon.
- Jean Zay a été ministre de l'éducation nationale au XIII^{ème} siècle (13^{ème}).
- Jean Zay a été ministre de l'éducation nationale pendant trois ans.
- Jules Ferry a été ministre de l'éducation nationale.
- Charlemagne a vécu au moyen âge.

Comprendre l'évolution de l'école :

Cochez ce qui est vrai

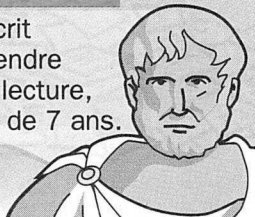
Pour Aristote, il est important que les enfants apprennent : la philosophie
 la gymnastique
 la lecture
 le grec

En 1915, l'école est obligatoire jusqu'à : 13 ans
 14 ans
 15 ans
 16 ans

L'histoire de l'école en 10 dates

Antiquité - IV^e (4^e) siècle av. J.-C.

Aristote, un philosophe grec, écrit que les enfants devraient apprendre la gymnastique, la musique, la lecture, l'écriture et le dessin dès l'âge de 7 ans.

XIII^e (13^e) siècle

Naissance de « petites écoles » où les enfants peuvent apprendre à lire, à écrire et à compter.

1802

Sous le Consulat de Napoléon Bonaparte, la France est divisée en académies. Ce sont des zones administratives qui regroupent des écoles, des collèges, des lycées et des universités. Chaque académie s'occupe de l'enseignement dans sa zone en respectant la loi et les ordres du gouvernement.



1850

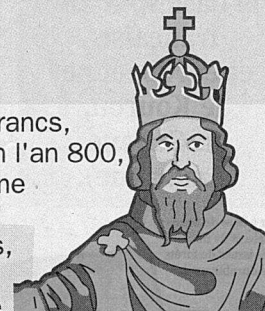
La loi Falloux affirme que les instituteurs sont soumis aux autorités religieuses.

1959

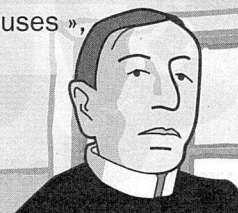
L'instruction devient obligatoire jusqu'à 16 ans.

Vers 789

Charlemagne, le roi des Francs, qui deviendra empereur en l'an 800, veut développer un système d'éducation diffusé par les évêques et les moines, les seuls à savoir lire et écrire en latin. Il décide donc d'ouvrir des écoles dans tous les évêchés et les monastères du royaume, pour les enfants des familles riches.

XV^e (15^e) siècle

Création des « écoles religieuses », tenues par des abbés.



1816

Une loi oblige toutes les communes françaises à ouvrir des écoles primaires.

1881-1882

Jules Ferry, le président du Conseil (Premier ministre) de la III^e (3^e) République, fait voter une série de lois qui rend l'école gratuite, laïque et obligatoire de 7 à 13 ans.



1936

Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale de 1936 à 1939, fait voter une loi qui rend l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans.

À RETENIR

- Le principe de l'instruction des enfants apparaît dès l'Antiquité, avec les textes du philosophe grec Aristote.
- En France, Charlemagne encourage, dès le Moyen Âge, l'apprentissage de l'écriture et de la lecture.
- Jules Ferry, un homme politique français, a rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire en 1881-1882.
- Depuis 1959, l'instruction est obligatoire jusqu'à 16 ans. Elle peut se faire à l'école ou à la maison.

Philosophe : savant qui étudie les problèmes de l'homme.
Évêché (ici) : région gérée par un prêtre catholique.
Abbé (ici) : personne qui dirige une abbaye.
Laïc (ici) : indépendant de la religion.

Corrigé de la fiche F

Lire un document

Toutes les questions se rapportent au document intitulé *L'Histoire de l'école en 10 dates*, extrait de *Mon Quotidien* daté du mardi 9 avril 2013.

Se repérer dans le temps :

Quelle est la date la plus ancienne citée dans le document ? **le 4^{ème} siècle avant Jésus-Christ**

Quelle est la date la plus récente citée dans le document ? **1959**

En 2015, nous sommes au XXI^{ème} siècle (21^{ème} siècle).

À quel siècle une loi a-t-elle obligé les communes françaises à ouvrir des écoles primaires ?

Au 19^{ème} siècle, en 1816.

Découvrir des personnalités :

Citez le nom de deux hommes politiques du XIX^{ème} siècle représentés sur le document :

Alfred de Falloux, ministre de l'instruction publique et dans cultes et Jules Ferry, président du Conseil.

Cochez ce qui est vrai :

- Aristote est contemporain de Charlemagne.
- Jules Ferry a vécu au même siècle que Napoléon.**
- Jean Zay a été ministre de l'éducation nationale au XIII^{ème} siècle (13^{ème}).
- Jean Zay a été ministre de l'éducation nationale pendant trois ans.**
- Jules Ferry a été ministre de l'éducation nationale.
- Charlemagne a vécu au moyen âge.**

Comprendre l'évolution de l'école :

Cochez ce qui est vrai

Pour Aristote, il est important que les enfants apprennent : la philosophie
 la gymnastique
 la lecture
 le grec

En 1915, l'école est obligatoire jusqu'à : **13 ans**
 14 ans
 15 ans
 16 ans